

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 5 MARS 2024

Date de convocation : 29 FEVRIER 2024

Date d'affichage : 29 FEVRIER 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + GARCIA M

*M. GARCIA est arrivé à 18h45 et a pris part aux discussions et aux votes à partir de la délibération 2024-01-04.*

**EXCUSES** : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3ème Adjointe, qui donne pouvoir à CLOSSE E. + GLORIA D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + PERNAK C. qui donne pouvoir à CARLIER N. + CHATELLAIN J. qui donne pouvoir à LEBBADER D.+ CASABIANCA M. qui donne pouvoir à KRYSZTOF J. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à BUONGIORNO G. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à DHAUSSY L.

**ABSENTS** : MM. /

**Secrétaire de séance** : Mme CLOSSE E.

***Délibération N° 2024-01-10***

**OBJET**

**Quinzaine commerciale du printemps 2024  
Attribution de bons d'achat par la commune**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'organisation, comme chaque année, de la quinzaine commerciale du printemps.

Le partenariat de la commune est sollicité pour offrir un bon d'achat de 30 € à valoir dans les commerces haveluinois, à chacun des lauréats des dix tirages prévus dans le cadre de la tombola.

Considérant qu'il est d'intérêt général d'encourager les initiatives visant à dynamiser le commerce de proximité,

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 voix « POUR ») :**

**DECIDE** d'attribuer à un bon d'achat de 30 € à valoir auprès des commerçants haveluinois, aux dix gagnants de la tombola organisée à l'occasion de la quinzaine commerciale.

**DIT** que la dépense résultant de cette décision soit 300 € (10 x 30 €) sera imputée à l'article 65132 du budget communal

**DIT** que l'organisation de cette manifestation sera reconduite chaque année dans les mêmes conditions.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Emmanuelle CLOSSE



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 07/10/2024  
Publiée ou notifiée le 11/10/2024  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,

